



LES
ASSOCIATIONS
FAMILIALES
CATHOLIQUES
CONFÉDÉRATION
NATIONALE

Communiqué de presse

La mairie de Paris annule son affichage suite au référé liberté initié par les AFC

Euthanasie – Suicide assisté – Famille

Contact presse :

Benoît Hautier

01 48 78 82 72 – 07 66 42 72 33

b.hautier@afc-france.org

28 place Saint Georges

Paris, 75009

www.afc-france.org

Mouvement national reconnu d'utilité publique. Agréée comme association de consommateur et au titre de la représentation des usagers dans les établissements de santé.

SIRET : 784 408 825 00015

APE : 9499Z

Le 14 Mai dernier, la Mairie de Paris a fait procéder à l'affichage d'une campagne de communication faisant la promotion active de l'aide à mourir sous le slogan « choisir de mourir dans la dignité est un droit fondamental ».

A la suite d'un référé-liberté initié par les Associations Familiales Catholiques dont le jugement s'est avéré en demi-teinte, la mairie de Paris a, de sa propre initiative, décidé de faire retirer cette campagne d'affichage.

Les AFC accueillent favorablement ce retour à la raison de la mairie de Paris qui n'a pas attendu le jugement d'un référé-suspension pour prendre les mesures de retrait évoquées.

Les enjeux du débat parlementaire actuellement mené à l'Assemblée nationale commandent la plus grande sérénité, et cette campagne d'affichage d'opinion y contrevenait.

Les AFC rappellent leur attachement au principe d'accompagnement des personnes en fin de vie par le recours aux soins palliatifs et la mise en œuvre de dispositifs de soutien aux aidants. Les AFC demandent que soit menée une campagne d'information du grand public visant à mieux faire connaître les soins-palliatifs.

À propos

Depuis 1905, les AFC portent **la voix des familles**. En 2023, elles regroupent/comptent **22 000 familles** adhérentes réparties sur l'ensemble du territoire français, y compris outre-mer, et constituent un réseau de **280 associations** regroupées en **71 fédérations** départementales au sein de la Confédération nationale. Ce réseau agit pour les familles localement et nationalement avec :

- Des **rencontres avec les décideurs politiques** (ministres, parlementaires, élus locaux...), pour porter la voix de toutes les familles.
- Des **services concrets** aux familles dans les domaines de l'éducation, la consommation, la conjugalité, la santé.....
- Des **centaines de représentations** auprès des institutions, des décideurs économiques ou du système de santé

Les AFC sont fondées sur **la pensée sociale de l'Église** qui définit la famille comme la cellule de base de la société.

La Confédération Nationale des AFC (CNAFC)



LES
ASSOCIATIONS
FAMILIALES
CATHOLIQUES
**CONFÉDÉRATION
NATIONALE**

Communiqué de presse

est membre de l'**UNAF** (Union Nationale des Associations Familiales) depuis sa création, en 1945.

Elle représente la famille au sein du **CESE** (Conseil Économique Social et Environnemental) et est membre du **HCFEA** (Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age).

Depuis 1987, la CNAFC est agréée comme association nationale de **défense des consommateurs**. En 2022, on compte 24 antennes locales de consommation aidant les consommateurs dans les litiges qu'ils rencontrent avec les entreprises. La CNAFC est membre fondateur de la Fédération des AFC en Europe, la **FAFCE**, créée en 1997. Avec 27 organisations membres issues de 21 pays européens, elle est une force de proposition positive pour la famille auprès des institutions européennes.

LA CNAFC est reconnue **d'utilité publique** depuis 2004.

Elle dispose depuis 2008 de l'agrément national d'association d'utilisateurs du système de santé et, depuis 2010, de l'agrément « **jeunesse et éducation populaire** ».